





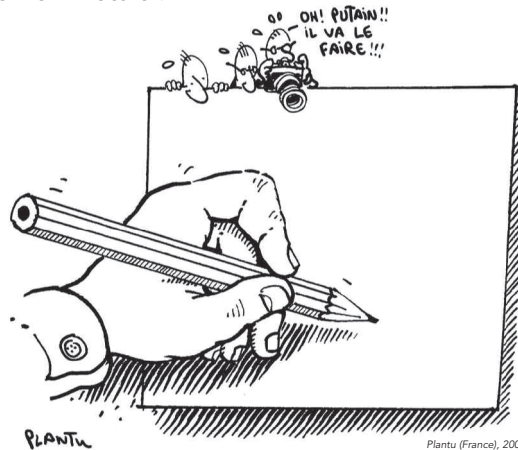
Willem, Libération (France), mars 2006.

### **Simple illustrateur, le dessinateur de presse ? Certainement pas.**

Par son trait, son humour, sa subjectivité, il apporte un regard différent, personnel et souvent corrosif sur le monde qui l'entoure. Si l'actualité est au cœur de son travail, il la met à distance, en fait ressortir les traits les plus frappants, les plus absurdes parfois.

Il affirme haut et fort ses opinions, prend parti contre ce qui l'indigne, et met le doigt sur les travers des puissants. Au risque de déplaire à ceux qu'il égratigne, jusqu'à faire parfois l'objet de menaces ou de représailles.

Confronté aux évolutions actuelles de la presse (concentration économique, développement d'internet), et aux pressions de toutes sortes, le dessinateur de presse peut-il continuer à exercer son métier comme si de rien n'était ?



Plantu (France), 2008



## Petite histoire du dessin de presse

L'art du dessin de presse naît avec la presse écrite elle-même. En effet, le dessin est un vecteur d'information accessible à tous, surtout aux masses non alphabétisées, et ce dès l'apparition de l'imprimerie.

Au moment de la Révolution Française, la caricature politique se développe et vient illustrer les journaux satiriques, comme *La Caricature*, où publie Honoré Daumier. Entre âge d'or de la presse écrite (250 titres satiriques en 1880) et régimes politiques instables, la caricature devient un moyen de communiquer ses opinions politiques et de s'engager sur la place publique, pour les dessinateurs comme pour les rédactions qu'ils représentent. L'affaire Dreyfus en est un parfait exemple.



La Silhouette (France), 1899 : un exemple de périodique satyrique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Collection musée de Bretagne, Rennes)



Dessin de Plantu en une du Monde (France), 2002

Les illustrations humoristiques violentes, provocatrices, ont eu tendance à disparaître du paysage de la presse française à la fin des années 1960. Aujourd'hui, *Le Canard Enchaîné* est celui qui donne la plus grande place au dessin. Cependant, l'actualité est régulièrement illustrée par des dessinateurs dans des journaux tels que *Le Monde*, et de plus en plus sur internet.



## Le dessin, une affaire de style(s)

Chaque dessinateur est unique. Son travail diffère des autres par son style graphique (du dessin rapide au trait au dessin élaboré, à l'aquarelle par exemple), l'utilisation ou non de la couleur, du texte, son approche de la thématique (approche directe ou par le biais de la métaphore), son ton (tendre ou caustique...).

Sous le terme générique « dessin de presse », on peut ainsi retrouver des productions radicalement différentes, dont le seul point commun est d'être destinées à être publiées par un journal.



Liza Donnelly, New York Times (États-Unis). Un exemple du style à l'américaine, épuré et intellectuel, incarné notamment par le magazine The New Yorker.



Patrick Chappatte, Le Temps (Suisse) 2007. À la fois drôle et profond, un dessin peu dire beaucoup sans un seul mot.



Lefred-Thouron (France), 2008 : brut et immédiat, le style de Lefred-Thouron privilégie l'expressivité à la virtuosité.



Boligan, El Universal (Mexique) : les dessins du dessinateur cubain Boligan sont des créations graphiques très sophistiquées.

À la question essentielle « d'où vient l'idée d'un dessin ? », il y a autant de réponses que de dessinateurs, voire que de dessins. Rapprochement entre deux faits d'actualité, références artistiques, anecdotes personnelles, tout est bon pour nourrir l'inspiration...



Hyacinthe Rigaud, Portrait de Louis XIV (1701) - Musée du Louvre



Michel Kichka (Israël), 2008

Kichka détourne un célèbre portrait de Louis XIV pour ironiser sur la présidence française de l'Union Européenne en 2008. Il détourne non seulement le portrait du roi, mais également une des phrases les plus célèbres : « L'État, c'est moi ».



## Le dessinateur de presse : un journaliste ?

Le dessinateur de presse est-il un journaliste ? Il en a en tout cas le statut, et peut depuis 1945 être titulaire d'une carte de presse en tant que « reporter-dessinateur ». S'il n'enquête pas sur le terrain, il rend compte de l'actualité, à sa manière.



La une du Monde du 3 février 2006 : le dessinateur emblématique du journal, Plantu, donne sa vision de l'affaire des caricatures de Mahomet.

Est-il un journaliste comme les autres ? Dans la mesure où il apporte à travers son dessin un point de vue très personnel, sans souci de neutralité ou d'objectivité, sa place au sein du journal peut être rapprochée de celle de l'éditorialiste. Toutefois, le dessin peut également être utilisé comme simple illustration d'un article, pour y apporter un contrepoint humoristique.

Le statut d'un dessinateur au sein du journal peut être très variable. Si certains, comme Plantu au Monde, sont des figures indissociables du journal, d'autres, travaillant en indépendants, doivent en permanence batailler pour voir leurs dessins publiés.



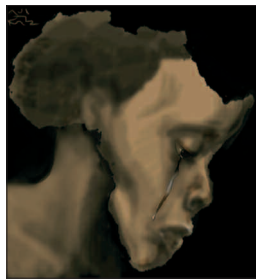
Emmanuel Chauvu, dessinateur à Ouest-France (France)



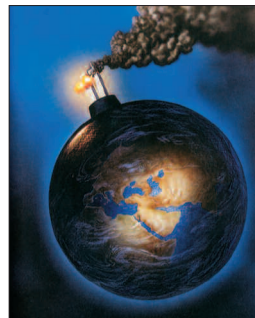
## Le dessin de presse, témoin de son époque

La puissance d'évocation du dessin de presse lui permet de s'emparer des grands sujets de son époque.

Au même titre que de grandes photographies emblématiques, il peut en une seule image résumer les grands événements du siècle, en restituant à la fois leurs enjeux et leur puissance émotionnelle.



Avi Katz, The Jérusalem Report (Israël), 1994 : ce dessin évoque, d'une manière à la fois sobre et puissante, le génocide au Rwanda.



Gerard Haderer, 2001 : Alors que les images des attentats du 11 septembre 2001 font le tour du monde, Gerard Haderer donne sa vision très pessimiste des conséquences de ces événements.

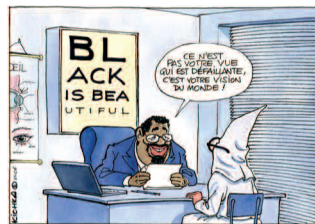
Au-delà de l'événement, le dessin de presse est le témoin par excellence de l'air du temps, en pointant les petits et grands travers de nos contemporains, en croquant les évolutions plus ou moins perceptibles de la société.



Loic Schvartz, Charlie Hebdo (France), 2006



Plantu, Le Monde (France), 1997



Kichka (Israël), 2006



## Dessin de presse, censure et autocensure

Comme tout journaliste, le dessinateur de presse bénéficie, selon les pays où il exerce son métier, d'une liberté d'expression plus ou moins importante. Dans de nombreux pays, des dessinateurs sont censurés, parfois emprisonnés ou physiquement menacés, pour avoir pris pour cible dans un de leurs dessins un dirigeant politique, un groupe religieux, une organisation militaire...



Mikhail Zlatkovsky,  
New Messages (Russie), 2001



Angel Boligan Corbo,  
El Universal (Mexique), 2005



Ali Dilem (Algérie) exerce son métier dans des conditions difficiles : poursuites récurrentes par les tribunaux algériens (il cumule à ce jour cinquante procès en diffamation et neuf ans de prison), menaces de mort par les groupes islamistes... Ali Dilem est une véritable star en Algérie, et pas seulement car fut ajouté au Code Pénal un amendement portant son nom - prévoyant des peines contre les journalistes trop critiques du pouvoir - mais bien car son humour très souvent noir et son irrévérence sont appréciés du public.



Gerard Haderer (Autriche), 2002 : Ce dessin représentant Jésus surfant quasiment nu, extrait de la bande dessinée La vie de Jésus de Gerhard Haderer, a créé une vive polémique. Excommunié par l'église orthodoxe, Haderer est condamné en 2002 par le tribunal d'Athènes à 6 mois de prison par contumace, peine qu'il devra purger s'il foule le territoire grec.



### Dessin de presse, censure et autocensure

Le 30 septembre 2005, le journal danois *Jyllands-Posten* publie douze caricatures du prophète Mahomet. Ces caricatures, jugées blasphématoires (l'une représente par exemple le prophète Mahomet enturbanné d'une bombe), provoquent des retentissements dans le monde entier : manifestations, menaces de mort en direction des dessinateurs, message d'Oussama Ben Laden intimant aux pays ayant publié ces caricatures l'ordre de « rendre des comptes »... Un attentat contre l'ambassade du Danemark au Pakistan fera huit morts, et deux tentatives d'assassinat seront perpétrées contre l'un des dessinateurs. En France, l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, qui avait repris les caricatures incriminées, sortira vainqueur du procès que lui avait intenté l'Union des organisations islamiques de France.



Patrick Chappatte (Suisse), *International Herald Tribune*, 2006

La censure directe et évidente n'est pas la seule entrave à la liberté d'expression. Le rapprochement entre organes de presse et grands groupes industriels, la connivence avec certains groupes politiques, la crainte de représailles peuvent amener les dessinateurs à s'autocensurer. Plus subtile et moins visible, cette forme d'atteinte à la liberté d'expression n'en est pas moins répandue dans de nombreux pays démocratiques.



Andrej Krauze, *The Guardian* (Grande-Bretagne), 2002

